

GUIDE ÉTUDIANT COMMUNICATION 23-24

Guide à l'intention des
étudiant.e.s inscrit.e.s dans les
programmes de 1er cycle

Département de communication
Université de Montréal

Ce guide étudiant est destiné à tou.te.s les étudiant.es inscrit.es dans les programmes de premier cycle au Département de communication de l'Université de Montréal : le baccalauréat spécialisé, la majeure et la mineure en sciences de la communication.

Ce guide vous donne des informations essentielles sur la poursuite de votre projet d'études. Plusieurs des informations dans ce guide ne vous seront pas envoyées par courriel, il est donc essentiel de vous y référer régulièrement durant votre parcours.

Le guide est divisé en trois parties:

- Au début
- Pendant
- Vers la fin



SAVIEZ-VOUS ?

Pour trouver une information rapidement dans ce document, vous pouvez utiliser l'option de recherche interactive ultra-moderne : CTRL-F :) ça marche pour vrai !

Version : Guide 23-24

Date de la dernière mise à jour : le 17 juillet 2023

Ce Guide sera mis à jour au besoin.
Assurez-vous de revenir régulièrement télécharger la version la plus récente.

BIENVENUE ET BONJOUR !

03

Cher.ère.s étudiant.e.s,

Au nom de l'ensemble du corps professoral, des chargé.e.s de cours et du personnel du département de communication, je vous souhaite une excellente année académique 2023-2024, à la hauteur de vos attentes et de vos aspirations. Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Reconnus comme le meilleur département de communication dans le monde universitaire de langue française selon le classement QS de 2023, notre unité accueille chaque année près de 200 étudiant.e.s de premier cycle. Que vous soyez intéressé.e.s par les médias sociaux, les nouvelles réalités du journalisme, la production et l'analyse des discours politiques, les dynamiques de la communication organisationnelle, les enjeux communicationnels de la santé ou la fabrication critique, vous trouverez ici les ressources et le soutien nécessaires pour atteindre vos objectifs académiques et professionnels.

En tant qu'étudiant.e chez nous, vous profiterez des enseignements et de l'expérience de 21 professeur.e.s reconnu.e.s internationalement pour leur expertise et 30 chargé.e.s issu.e.s du monde professionnel et académique. Nous offrons chaque année près de 70 cours de premier cycle, qui vous permettront de vous perfectionner dans l'une de nos quatre orientations : "Médias et culture", "Communication organisationnelle", "Communication et technologie" ou encore "Orientation générale". Nous vous offrons également des lieux de pratique et d'expérimentation, tels que notre Bricolab et nos nombreux laboratoires de recherche.

Je vous encourage à vous impliquer dans la vie départementale et profiter des multiples possibilités que votre expérience universitaire pourra vous offrir. Encore une fois, bienvenue au département de communication de l'Université de Montréal!

Chantal Benoit-Barné
Directrice



ÉQUIPE DU 1ER CYCLE 23-24

04

Elisa Colorado-Lopez
Technicienne en gestion des dossiers
étudiants, programmes de premier cycle



Ghislain Thibault, professeur agrégé
Professeur responsable des programmes de
premier cycle

Alexandre Le Gal
Coordonnateur des stages et des relations avec
les diplômés au Département de
communication



Daniel Robichaud, professeur agrégé
Professeur responsable des stages

Mélanie Chaplier, professeure adjointe
Professeure responsable des échanges





La plateforme de messagerie unique : ***J'ai COMM une question !*** vous permet d'éviter les courriels pour vos questions ou demandes! Il suffit de remplir le formulaire sur la plateforme et la bonne personne au sein de l'équipe du premier cycle vous répondra. Le plus souvent ce sera Elisa :) mais ça peut être une autre personne habilitée à vous répondre. Vous recevrez ensuite une réponse par courriel dans un maximum de 5 jours ouvrables (donc une semaine calendrier). Nous pourrions continuer le suivi par courriel sur cette question précise, mais pour tout nouvel enjeu ou question, il faudra revenir et remplir une nouvelle demande sur le formulaire. Ne vous inquiétez pas, nous lisons toutes les demandes!

C'est ici ! <https://forms.office.com/r/LYbfBP7kfT>



ATTENTION !

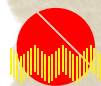
Si vous nous envoyez un courriel malgré tout, même détaillé, nous vous demanderons de retourner remplir le formulaire, donc il vaut mieux y aller directement !

CORPS ENSEIGNANT 2023-2024

06

Professeurs et professeures régulières

| | |
|----------------------|---------------------|
| Thierry Bardini | Line Grenier |
| Chantal Benoît-Barné | David Grondin |
| Boris Brummans | Lorna Heaton |
| Pascale Caïdor | Aleksandra Kaminska |
| Mélanie Chaplier | Kirstie McAllum |
| François Cooren | Julianne Pidduck |
| Juliette de Maeyer | Daniel Robichaud |
| Natalie Doonan | Ghislain Thibault |
| Stephanie Fox | Tamara Vukov |
| Mirjam Gollmitzer | |



LIEN UTILE

<https://com.umontreal.ca/repertoire-departement/professeurs/>

Pour voir les champs de recherche de vos professeurs.es!

Et quelques-un.es des chargés et chargées de cours qui enseignent cette année au Département

| | | |
|----------------------------|---------------------|---------------------------|
| Hubert Alain | Laura Ginoux | Arnaud Mery |
| Guy Angrignon | Nathalie Goudreau | Michael Monnier |
| Matthieu Balay | Amandine Hamon | Albertine (Binah) Thunier |
| Maïssa Ben Jelloul | Maxime Juneau-Hotte | Sophie Valiergue |
| Julia Chaim Salles Ducamin | Pascal Lapointe | |
| Tara Chanady | | |
| Athmane Chelbi | | |
| Marie-Claude Dupont | | |

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 23-24

Faculté des arts et des sciences

Calendrier des études 2023-2024



ÉTUDES DE PREMIER CYCLE
ÉTUDES SUPÉRIEURES

Trimestre
Automne 2023

Trimestre
Hiver 2024

Légende

Les journées de cours sont en caractères gras

premier jour de cours **et** dernier jour pour passer à un programme non contingenté



dernier jour pour modifier un choix de cours **et** pour annuler un cours sans frais (cours à horaire régulier)



dernier jour pour abandonner un cours avec frais



examens partiels, s'il y a lieu, sans interruption des cours



journées d'examens



période d'activités libres



congé universitaire ou férié



| Septembre 2023 | | | | | | |
|----------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| Octobre 2023 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

| Novembre 2023 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

| Décembre 2023 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| Janvier 2024 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

| Février 2024 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | | |

| Mars 2024 | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| Avril 2024 | | | | | | |
|------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |



AU DÉBUT

- 09 CENTRE ÉTUDIANT + STUDIUM
- 11 CHEMINEMENT CHEMINEMENT
- 13 LE BACC
- 15 MAJEURE, MINEURE, BACCAP
- 19 DEMANDE D'ÉQUIVALENCE
- 21 L'ASSO
- 22 DES TONNES DE RESSOURCES





Qu'est-ce que Mon Centre étudiant ?

Le Centre étudiant est votre espace web sécurisé et unique réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire. Cette plateforme repose sur Synchro Académique, qui est l'un des systèmes informatiques de l'UdeM. En libre-service, vous pouvez :

- Consulter et suivre votre progression dans le programme en consultant votre Rapport cheminement. Vous verrez quels cours ont été faits dans quels blocs et quels cours manquent afin d'obtenir votre diplôme
- Vous inscrire à vos cours (ajout, annulation ou abandon de cours, suivi de l'inscription, etc.)
- Consulter et/ou commander des données d'études (matricule étudiant, horaire personnel, relevé de notes, attestation, rapport de cheminement, exigences de réussite)
- Suivre vos finances (relevés de compte, reçus d'impôt, exonération des droits)
- Modifier vos coordonnées personnelles
- Voir l'aide financière versée

SAVIEZ-VOUS ?

Il suffit de trois clics pour voir où vous en êtes dans le programme et ce qui vous reste à faire! Un 1er clic sur **Données d'étude** (à droite). Un 2ème clic sur **Rapport de cheminement** dans la rubrique Exigences réussite. Enfin un 3ème clic sur **Développer tout**. voilà!

Comment y accéder ?

- Authentifiez-vous sur le Centre étudiant ici: <https://academique-dmz.synchro.umontreal.ca/>
- Entrez votre code d'identification (code d'accès TI)
- Entrez votre UNIP / Mot de passe



LIEN UTILE

- Le Bureau du Registraire a créé des capsules d'aide pour savoir comment naviguer dans le Centre étudiant ! C'est ici: <https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>

Université de Montréal | Studium

Qu'est-ce que StudiUM ?

StudiUM est un environnement numérique d'apprentissage et de collaboration qui utilise le logiciel libre Moodle. StudiUM permet d'enrichir l'enseignement et l'apprentissage. Cette plateforme est utilisée dans la plupart des cours offerts au Département. Certain.e.s enseignant.e.s l'utilisent plus que d'autres, mais vous pouvez vous attendre à utiliser StudiUM pour :

- Consulter le plan de cours
- Télécharger et lire les textes obligatoires
- Déposer vos travaux de façon électronique
- Consulter vos notes
- Échanger avec les autres étudiant.e.s dans des forums, etc.

Comment y accéder ?

- Allez à studium.umontreal.ca
- Entrez votre code d'identification (code d'accès TI)
- Entrez votre UNIP / Mot de passe

Des problèmes?

Communiquer avec le service de soutien StudiUM au (514) 343-6111 poste 44944



SAVIEZ-VOUS ?

StudiUM est aussi disponible sous forme d'application. Téléchargez-le sur vos tablettes et téléphones en cherchant StudiUM dans le App Store



ATTENTION !



Les enseignant.e.s font l'ouverture des cours sur StudiUM manuellement. Souvent, ils et elles le font juste avant le début des cours, **parfois quelques heures avant le début du premier cours** ! Donc si vous ne voyez pas un cours dans StudiUM quelques jours avant le début des cours, ne vous inquiétez pas: cela ne veut pas dire que vous n'êtes pas inscrit.e, le cours sera simplement ouvert sous peu. Assurez-vous que le cours apparaît bien dans votre Centre étudiant, qui est la plateforme officielle de la gestion des cours.

Vous avez dit cheminement ?

Bien comprendre et respecter votre cheminement académique est essentiel si vous ne voulez pas vous retrouver à faire des cours ou des trimestres supplémentaires à la fin de votre programme. Ou, pire, ne pas pouvoir diplômer. Par cheminement, nous voulons dire choisir et compléter des cours au fil de votre formation qui répondent aux exigences de votre programme pour obtenir votre diplôme.

Selon que vous êtes étudiant.e au baccalauréat, à la majeure ou à la mineure (et, si vous êtes au baccalauréat, selon l'orientation choisie), vous devez respecter des minimums et des maximums de cours dans les blocs qui sont uniques à votre programme.

Prenons l'exemple du baccalauréat, ici:

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et de 9 à 42 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix.

Bloc 01A Théories et fondements

COM 1150 Rédaction en communication 1

Les écrits de type administratif comme le communiqué, la lettre et le compte rendu. Pratique et réflexion du communicateur.

COM 1300 Théories de la communication

Revue des approches théoriques en communication et des champs d'études qui y sont associés. Mise en relation des théories et de leurs implications sur la recherche, l'analyse et les pratiques.

COM 1500 Introduction à la communication organisationnelle

Revue des théories de la communication organisationnelle. Étude de leurs contextes d'émergence et de leurs

Obligatoire - 12 crédits.

● Horaire de jour 3.0 Crédits

● Horaire de jour 3.0 Crédits

● Horaire de jour 3.0 Crédits

Tronc commun, ça veut dire que tout le monde doit faire ces cours

Obligatoire 12 crédits : vous devez suivre tous les cours de ce bloc, et cumuler les 12 crédits.

1 cours = 3 crédits

Jusqu'ici tout va bien? Ok. Alors, imaginons que vous choisissiez l'orientation *Médias et culture* (72A). Vous devrez alors suivre le cheminement propre à cette orientation. Tous les cours offerts dans l'année sont les mêmes pour tout le monde, mais selon votre orientation ou programme, nous avons ciblé pour vous des groupes de cours (appelés blocs) liés à votre formation. Si vous choisissiez *Médias et culture*, par exemple, vous suivrez davantage de cours traitant de ... médias et de cultur! . Si vous choisissiez l'orientation *Communication organisationnelle* (73), vous aurez plus de cours à faire dans des cours traitant de ... la communication dans les organisations! Etc.

Segment 72 Propre à l'orientation médias et culture

Les crédits de l'orientation sont répartis de la façon suivante : de 21 à 60 crédits à option.

Bloc 72A Communication, médias et culture

COM 2001 Communication et mondialisation

Théories et enjeux relatifs à la communication dans les processus et contextes de la mondialisation tels que le néoimpérialisme, l'hégémonie, la revendication et la contestation. Informations, cultures et médias transnationaux et locaux.

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

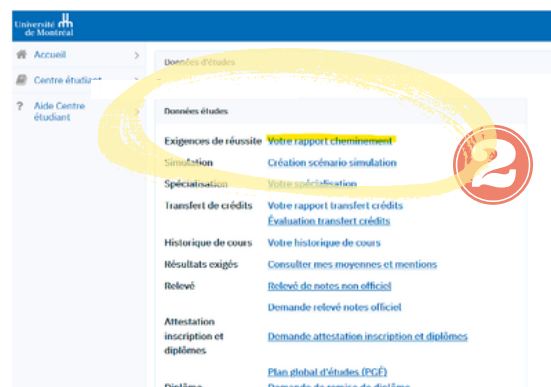
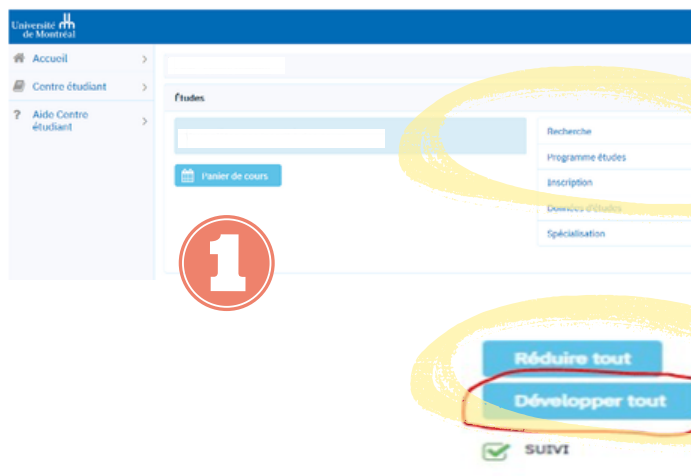
● Horaire de jour 3.0 Crédits

Qu'est-ce que ça veut dire, concrètement ?

Bien concrètement, ça veut dire que la structure de votre programme doit guider et orienter vos choix de cours, année après année. Si vous savez que vous devez remplir les minimums de tel ou tel bloc, n'attendez pas au dernier trimestre, le cours ne sera peut-être pas offert, ou il sera peut-être plein, ce qui occasionnera des délais dans votre diplomation. Faites les minimums de tous les blocs le plus rapidement possible dans vos choix de cours. Si les exigences de chaque bloc ne sont pas remplies, vous ne pourrez pas diplômer. Si vous dépassez le nombre maximum de cours, alors le cours ira dans ce qui s'appelle les « cours non-utilisés » et vous venez peut-être de suivre un cours en trop, qui ne sera pas comptabilisé dans votre programme, aïe aïe aïe! Évitez tout ça en suivant votre cheminement régulièrement !

Ça me semble un peu compliqué, est-il possible de voir mon cheminement personnalisé?

Ah, oui, c'est vrai qu'on peut s'y perdre sur le site des admissions. Heureusement, vous pouvez voir où vous en êtes, en tout temps, en 3 clics (oui oui) ! Il suffit d'aller dans le Centre étudiant, cliquez sur Données d'études (à droite). Ensuite, cliquez sur Votre rapport cheminement dans la rubrique Exigences de réussite. Enfin cliquez sur Développer tout. La structure détaillée de votre programme se présente alors en intégrant de façon concrète les cours suivis, les cours à l'inscription et les cours en planification.



ATTENTION !



Vous êtes responsable de suivre votre cheminement, **nous ne faisons pas le suivi individuellement pour vous.** Avec des centaines d'étudiant.e.s aux cheminements différents, ce n'est possible de faire un suivi personnalisé. Assurez-vous de bien comprendre et de bien suivre votre cheminement !

COMPRENDRE... LE BACCALAURÉAT

13

Le baccalauréat offre une formation complète et spécialisée en sciences de la communication et vous offre une exploration des enjeux contemporains autour de la communication comme phénomène et comme discipline. Pour obtenir ce diplôme, vous devez compléter avec succès 90 crédits et respecter les minimums et maximums de chaque bloc. Il s'agit donc de suivre et compléter de 30 cours de 3 crédits. Par exemple, pour terminer en 3 ans, il faut suivre 10 cours par année (ce peut être 5 à l'automne et 5 à l'hiver).

Le programme est composé d'un segment appelé « tronc commun », que tout le monde doit faire: il s'agit de 7 cours obligatoires (5 la première année, 2 la deuxième). Ensuite, vous devez choisir le reste des cours à option selon les exigences de votre orientation.

À votre arrivée dans le programme, vous verrez dans votre Centre étudiant la structure de l'orientation « générale » par défaut. À la fin de votre première année, au plus tard le **15 mars 2024**, vous devrez choisir de rester dans l'orientation générale (ce que plusieurs choisissent pour avoir plus de flexibilité dans leurs choix de cours) ou intégrer l'une des 3 autres orientations proposées. Les orientations sont mentionnées sur votre diplôme.

- Orientation **Médias et culture**

Pour vous initier à l'écologie de l'industrie culturelle et des médias québécois et canadiens, aux institutions qui régulent leurs rapports ainsi qu'à l'analyse des pratiques médiatiques et culturelles.

- Orientation **Communication organisationnelle**

Pour connaître les théories et les méthodes d'analyse et d'intervention propres à la réalité des communicateurs (changement, relations publiques, publicité, gestion de conflits, action collective, etc.).

- Orientation **Communication et technologie**

Pour développer vos compétences, comprendre et utiliser les médias numériques, et pour mieux connaître les enjeux associés à ces technologies.

- Orientation **Générale**

Pour faire votre propre sélection de cours.



DATE
À RETENIR

15 mars 2024

Date limite pour les
étudiant.es de 1^{ère}
année afin de choisir
leur orientation

CHEMINEMENT TYPE AU BACCALAURÉAT

14

Le **cheminement-type pour le baccalauréat** est fondé sur un parcours où vous seriez inscrit.e à temps plein, avec 5 cours par trimestre à l'automne et l'hiver (10 cours par année, pendant 3 ans, pour un total de 30 cours).

D'autres cheminements sont possibles. Vous pouvez par exemple suivre moins de cours par trimestre, suivre des cours pendant l'été, poursuivre vos études à temps partiel, etc. Le choix des cours doit être guidé par les exigences de votre orientation : respectez les minimums et les maximums de chaque bloc.

Le cheminement type détaillé est [disponible ici](#).

ANNÉE 1

Lors de votre première année, vous devez suivre 5 cours obligatoires. Ils se donnent généralement à l'automne ET à l'hiver, mais pas toujours. Attention de bien choisir les cours de section A ou B; ne pas sélectionner les sections COM1X00P ou COM1X00M, elles sont réservées à d'autres programmes. Ces cours doivent être votre priorité ultime, car ils sont préalables pour les cours dans les années suivantes. Aussi, tentez de ne pas faire tous ces cours en une session, la charge de travail est trop importante: essayez de suivre 2 ou 3 cours obligatoires dans votre première session, 2 ou 3 dans votre deuxième session.

Les 5 cours obligatoires sont:

- COM 1100A ou COM1100B - Méthodologie de la recherche
- COM 1500A ou COM1500B - Introduction à la communication organisationnelle
- COM 1600A ou COM1600B - Introduction aux études médiatiques
- COM 1150A ou COM1150B - Rédaction en communication
- COM 1300A ou COM1300B - Théories de la communication

Complétez votre première année avec 5 cours parmi:

- les cours de sigle COM de niveau 1000 non obligatoires : COM1350, COM1750, COM1560, COM1570, COM1571
- les cours de langue (Bloc 01D)
- les cours de disciplines connexes (Bloc 01E)
- les cours au choix (Bloc 01Z)

CHEMINEMENT TYPE AU BACCALAURÉAT

15

ANNÉE 2

Lors de votre deuxième année, vous devez suivre 2 cours obligatoires. Ils ne se donnent pas à l'automne ET à l'hiver, donc soyez attentifs à la plage horaire. Ensuite vous pouvez choisir 8 autres cours, mais attention à vos minimums et maximums dans vos blocs selon votre orientation, voir les exigences réussite dans votre Centre étudiant.

Les 2 cours obligatoires sont:

- COM2008A ou COM2008B - Pratiques méthodologiques 1 (automne seulement)
- COM2009A ou COM2009B - Pratiques méthodologiques 2 (hiver seulement)

Complétez votre deuxième année avec 8 cours parmi:

- les cours de sigle COM de niveau 2000 non obligatoires
- les cours de langue (Bloc 01D)
- les cours de disciplines connexes (Bloc 01E)
- les cours au choix (Bloc 01Z)

ANNÉE 3

Complétez votre baccalauréat en choisissant 10 cours parmi:

- les cours de sigle COM de niveau 3000
- les cours de langue (Bloc 01D)
- les cours de disciplines connexes (Bloc 01E) → les cours au choix (Bloc 01Z)

ATTENTION !



Il est possible de suivre des cours de niveau 2000 en première année et des cours 3000 en deuxième année, le système ne va pas vous bloquer. Toutefois, le niveau demandé est plus élevé plus vous avancez, donc essayer de respecter la progression des 1000 vers les 2000 et les 3000 du mieux que vous pouvez.

COMPRENDRE... LA MAJEURE, LA MINEURE ET LE BACCAP

16

La majeure et la mineure offrent une formation plus courte que baccalauréat durant laquelle vous explorerez les fondements des sciences de la communication. Vous pouvez combiner la majeure en sciences de la communication à une mineure ou à un certificat en journalisme, en marketing (HEC), en relations publiques, en publicité, en études cinématographiques ou dans un tout autre domaine afin d'obtenir un baccalauréat. Vous obtiendrez alors un baccalauréat par cumul.

Pour obtenir votre diplôme, vous devez compléter avec succès 60 crédits pour la majeure et 30 crédits pour la mineure, et vous devez respecter les minimums et maximums de chaque bloc pour réussir votre programme. Il s'agit donc de 20 cours ou 10 cours. Si vous étudiez à temps plein, cela signifie par exemple 10 cours par année (5 à l'automne et 5 à l'hiver) pendant 1 ou 2 ans.

À la majeure et à la mineure, il n'y a pas d'orientation.

- **Majeure en sciences de la communication**

Le programme est constitué de 7 cours obligatoires (5 la première année, 2 la deuxième), d'un minimum de 1 cours dans 4 blocs différents et un vaste choix de cours à option. Vous avez accès aux stages.

Voir la [structure](#) du programme.

- **Mineure en sciences de la communication**

Le programme est constitué de 3 cours obligatoires, d'un minimum de 1 cours dans 3 blocs différents. Vous n'avez pas accès aux stages.

Voir la [structure](#) du programme.

Baccalauréat par cumul avec appellation en pratiques de la communication (BACCAP)

En ayant une majeure ou une mineure en sciences de la communication, vous pourriez, selon votre formation complémentaire, diplômer avec un BACCAP, lequel offre des combinaisons de programmes courts permettant de développer une polyvalence et des compétences valorisées par les employeurs. Les jumelages permettent d'acquérir une solide base dans le domaine des communications, une pensée critique et créative ainsi qu'un fort sentiment d'intégrité intellectuelle.

Voir les [combinaisons](#) possibles.

À noter: il faut suivre un cours d'intégration COM3600 pour obtenir ce diplôme. Ce cours se donne à toute la toute fin de votre baccalauréat, durant votre dernier trimestre.

LES PROGRAMMES : FOIRE AUX QUESTIONS

J'aimerais changer de programme, est-ce possible ?

Oui, c'est possible. Si vous souhaitez changer de programme (par exemple du baccalauréat à la majeure, de notre baccalauréat à un autre, de la majeure au baccalauréat, etc.), il faut en faire la demande auprès du Service des admissions. Voir [les détails ici](#).

- Vous devrez remplir une nouvelle demande d'admission. Ceci vous donnera accès aux fonctionnalités de changement de programme. Le traitement de votre dossier comporte des frais qui ne sont pas remboursables.
- Lorsque vous accéderez à la page Choix de programmes, le système vous demandera si vous prévoyez terminer votre programme d'études en cours. Afin que votre demande soit considérée comme un changement de programme, vous devez répondre « Non » pour l'ensemble des programmes actifs à votre dossier.
- Attention, les blocs changeront avec le changement de programme, il se peut que vous ayez des cours à compléter pour rencontrer les exigences de votre nouveau programme.

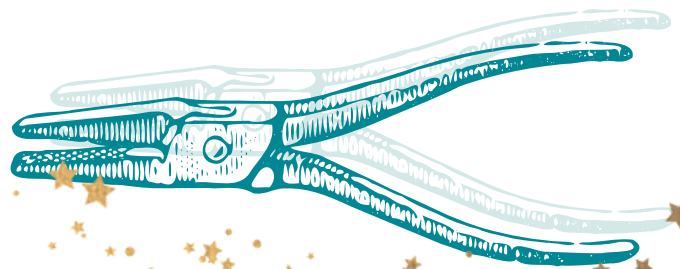
Je suis inscrit.e au baccalauréat en 1ère année. Dans le Centre étudiant, je ne vois donc que la structure du programme en fonction de l'orientation générale. Comment puis-je prévoir mes cours en fonction de l'orientation qui m'intéresse ?

Il y a deux solutions:

- Allez voir dans la [structure du programme](#) pour vous donner une idée des minimums et maximums de chaque bloc, selon les orientations
- Lors de votre choix d'orientation le 15 mars 2024, le système va afficher, sous Rapport de cheminement, vos exigences réussite pour l'orientation sélectionnée. Vous pourrez voir votre cheminement personnalisé **avant** de faire vos choix de cours pour l'année 2024-25.

Puis-je changer d'orientation dans le programme de baccalauréat après avoir fait mon choix ?

Tout à fait, il suffit de remplir le formulaire CHE_Changement_Spécialisation, Demande de changement de spécialisation (1CYC) dans le Centre étudiant. Attention, si vous êtes très avancé.e, les minimums et maximums de chaque bloc ne seront plus les mêmes!



LES PROGRAMMES : FOIRE AUX QUESTIONS

Est-il possible d'interrompre ses études ?

Oui. Vous pouvez interrompre vos études pour une période d'un à trois trimestres pour congé parental, de maladie (soi-même, un enfant, un parent comme aidant naturel), ou faire une suspension de vos études.

Pour ce faire, il faut remplir le Formulaire CHE_Interruption_Temporaire, Demande d'interruption temporaire des études (1CYC) dans le Centre étudiant. Merci de mentionner s'il s'agit ou non d'une première demande d'interruption temporaire des études. Veuillez noter que ces demandes ne s'appliquent pas au premier trimestre d'admission.

Je suis inscrit.e à la majeure et je ne compte pas diplômé avec le BACCAP en pratiques de la communication. Puis-je m'inscrire au COM3600 quand même ?

Non, ce cours est réservé à ceux et celles qui souhaitent ce diplôme.



SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, l'UdeM et ses écoles affiliées comptaient 66 972 étudiants et étudiantes !

DEMANDE DE TRANSFERT ET D'ÉQUIVALENCE 1/2

Pour qui ?

Vous avez suivi et complété des cours universitaires avant votre admission dans nos programmes et vous souhaitez les faire reconnaître comme équivalence ? C'est possible, à quelques conditions.

Pour les cours suivis à l'Université de Montréal

- C'est ce que nous appelons un **transfert**, ce qui signifie déplacer un cours suivi dans un programme UdeM vers un autre programme où ce même cours est présent dans la structure. Les crédits associés sont comptabilisés et la note est contributive à la moyenne cumulative du programme. Voir les [conditions des transferts ici](#).
- Dans ce cas, remplir le formulaire CHE_Transfert, Demande de transfert de cours (1CYC) dans le Centre étudiant. Nous ferons l'examen, au cas par cas, des cours.
- Veuillez noter que les cours COM1500G et COM1600G de la FEP ne sont pas des équivalences pour les COM1500 et COM1600 de nos programmes. Si vous avez suivi ces cours dans un programme antérieur, il faudra les refaire.

Pour les cours suivis ailleurs

- Règle générale (sauf pour les cours au choix), le cours pour lequel vous demandez une **équivalence** doit avoir un équivalent chez nous : c'est-à-dire que vous devez être en mesure de démontrer que le contenu vu dans le cours suivi ailleurs est similaire à ce que vous auriez vu dans un cours dans notre programme. Pour ce faire, nous aurons besoin de consulter les plans de cours de vos cours suivis ailleurs. Nous ferons l'analyse, au cas par cas, des demandes d'équivalence.
- Le cours en question doit être l'équivalent d'un cours de niveau premier cycle universitaire québécois. Les cours de CÉGEP, les cours de première année (niveau 1000) dans une université canadienne hors Québec, et les cours suivis au sein des lycées professionnels français (BTS), par exemple, ne sont pas reconnus. Pour l'Europe, de façon générale, 6 ECTS obtenus dans des institutions reconnues par l'UdeM sont l'équivalent de 3 crédits (1 cours) chez nous.
- Vous devez avoir eu la note minimale de C (ou l'équivalent). Le cours ne doit pas avoir été suivi il y a plus de 10 ans

Quand ?

Vous pourrez faire la demande d'analyse de votre dossier de demande de transfert ou d'équivalence uniquement une fois que vous êtes inscrit.e au programme. Il y a deux périodes d'analyse des dossiers chaque année:

- Automne 23
Entre le **15 octobre et le 15 novembre**: période de dépôt des demandes dans le Centre étudiant
Le 1er décembre 23 : Date de la recommandation par le responsable de programme (la décision finale doit être entérinée par plusieurs autres instances à l'université).
- Hiver 24
Entre le **15 février et le 15 mars**: période de dépôt des demandes dans le Centre étudiant:
Le 1er avril 24 : Date de la recommandation par le responsable de programme (la décision finale doit être entérinée par plusieurs autres instances à l'université).

DEMANDE DE TRANSFERT ET D'ÉQUIVALENCE 2/2

20

Comment ?

Les demandes d'équivalence doivent être faites via la section Formulaire dans le Centre étudiant, en choisissant le formulaire « CHE_Équivalence_exemption, Demande d'équivalence ou d'exemption en vue de la reconnaissance de formation uniquement (1CYC) ». En haut à gauche dans Synchro, vous verrez **Instructions et règlements**, consultez cet onglet. Vous devrez :

- Identifier le cours dans votre programme de communication à l'UdeM pour lequel vous demandez une équivalence ainsi que son sigle
- Téléverser un plan du cours que vous avez suivi (qui doit stipuler le nombre d'heures passées en classe). Sans le plan de cours, votre demande sera rejetée
- Téléverser un scan du relevé de notes officiel de l'institution où vous avez suivi le cours
- Si les documents sont dans une langue autre que le français ou l'anglais, les documents doivent être combinés avec une traduction française certifiée par un membre de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Est-il possible de faire l'analyse de mon dossier AVANT mon entrée au programme?

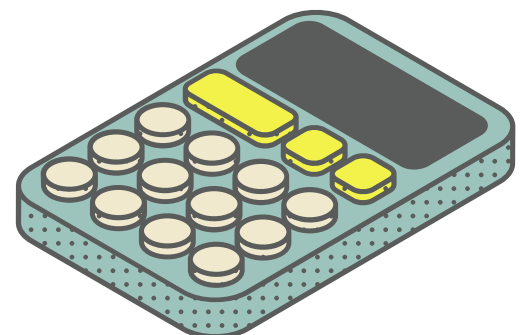
Non, nous ne pouvons pas évaluer votre dossier ni reconnaître les équivalences avant que vous ayez débuté le programme, et une fois la structure de cours entrée dans le système auprès du Bureau du Registraire. Il est conseillé de ne pas suivre des cours pour lesquels vous allez demander une équivalence au cours de la session où vous en ferez la demande.

Qu'est-ce que je vais voir sur mon relevé de notes pour ces cours ?

Pour les transferts, vous verrez le cours avec son sigle et la note obtenue, qui contribue à votre moyenne. Pour les équivalences, vous verrez EQV sur votre relevé de notes (la note n'est pas affichée). Les notes des cours EQV ne contribuent pas à votre moyenne, mais les crédits sont comptabilisés dans votre cheminement.

Ma demande n'a pas été acceptée !

Il est fort possible que ça arrive. Les cours reconnus comme équivalences doivent remplir plusieurs conditions, lesquelles nous assurent des exigences des acquis de notre programme.





L'Association des étudiant.es en communication de l'Université de Montréal (AÉCUM) est votre association dès votre inscription au baccalauréat spécialisé, à la majeure ou à la mineure en communication. Elle défend les droits et les intérêts de ses membres en les représentant, en animant divers événements en lien avec la vie étudiante et en offrant plusieurs activités. Elle défend également vos intérêts académiques et agit pour améliorer la condition étudiante.

Fondée le 16 janvier 1989 par les étudiant.es des programmes en communication de l'Université de Montréal, l'Association représente plus de 500 membres regroupés au baccalauréat, à la majeure et à la mineure en sciences de la communication.



LIENS UTILES

- <http://www.aecum.ca>
- [Facebook de l'AECUM](#)

RESSOURCES UDEM

22

SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE (SAÉ)

[HTTPS://VIEETUDIANTE.UMONTREAL.CA](https://vieetudiante.umontreal.ca)



AMBASSADEURS LES ROGER

[HTTPS://LESROGER.UMONTREAL.CA/LESROGER/](https://lesroger.umontreal.ca/lesroger/)

BUREAU DES ÉTUDIANT.E.S INTERNATIONAUX

[HTTP://WWW.BEI.UMONTREAL.CA](http://www.bei.umontreal.ca)

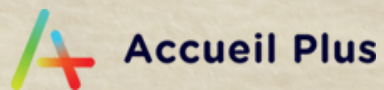


Passerelle

PROGRAMME PASSERELLE

[HTTP://WWW.AHC.UMONTREAL.CA/ACTIVITESJUMELAGE/PASSERELLE.HTM](http://www.ahc.umontreal.ca/activitesjumelage/passerelle.htm)

ACCUEIL PLUS



[HTTPS://WWW.ACCUEILPLUS.CA](https://www.accueilplus.ca)

LES BIBLIOTHÈQUES

les bibliothèques

[HTTPS://BIB.UMONTREAL.CA](https://bib.umontreal.ca)

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

[HTTPS://TOUTLEMONDEADESBAS.CA](https://toutlemondeadesbas.ca)

**TOUT LE MONDE
A DES BAS**

LES SENTINELLES

[HTTP://CSCP.UMONTREAL.CA/ACTIVITEPREV
ENTION/SENTINELLE.HTM](http://cscp.umontreal.ca/activiteprev
ention/sentinelles.htm)



BUREAU DE SOUTIEN AUX ÉTUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (BSESH)

[HTTP://WWW.BSESH.UMONTREAL.CA](http://www.bsesh.umontreal.ca)

L'ALTERNATIVE: REGROUPEMENT POUR LA DIVERSITÉ DE SEXE ET DE GENRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

[HTTP://WWW.ALTERNATIVE.UMONTREAL.CA](http://www.alternative.umontreal.ca)



cepsum

CENTRE SPORTIF

[HTTPS://WWW.CEPSUM.UMONTREAL.CA](https://www.cepsum.umontreal.ca)

IMPLIQUEZ-VOUS
DANS UN REGROUPEMENT ÉTUDIANT

Liste des groupes étudiants

[HTTP://WWW.AHC.UMONTREAL.CA/GROUPES INTE
RET/GROUPES_MEMBRES.HTM](http://www.ahc.umontreal.ca/groupes_inte
ret/groupes_membres.htm)

PROGRAMME MIEUX-ÊTRE

[HTTPS://WWW.ASEQ.CA/RTE/FR/FAÉCUM_PR
OGRAMMEDAIDE_PROGRAMMEDAIDE](https://www.aseq.ca/rte/fr/faécum_pr
ogrammedaide_programmedaide)

**Programme mieux-être
1 833 851-1363**

TOUT SAVOIR SUR LES DROITS DE SCOLARITÉ

[HTTPS://REGISTRAIRE.UMONTREAL.CA/NOUS-JOINDRE/DROITS-DE-SCOLARITE-DIRECTION-DES-FINANCES/](https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/droits-de-scolarite-direction-des-finances/)



PROGRAMME DE PAIR.E.S AIDANT.E.S DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION

[HTTPS://COM.UMONTREAL.CA/RESSOURCES-SERVICES/PROGRAMME-DE-PAIRES-AIDANTES/](https://com.umontreal.ca/ressources-services/programme-de-paires-aidantes/)

CENTRE DE COMMUNICATION ÉCRITE

[HTTP://WWW.CCE.UMONTREAL.CA](http://www.cce.umontreal.ca)



PENDANT

26 TOUT SAVOIR SUR LES COURS

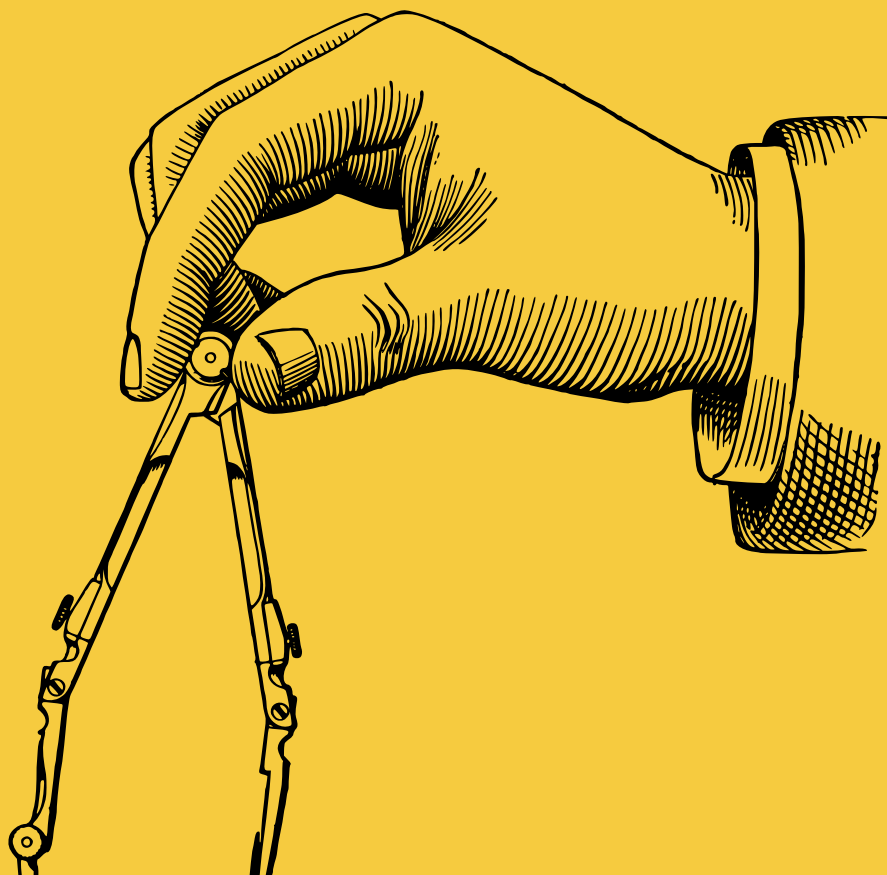
33 LES FORMULAIRES

34 LES EXAMENS ET TRAVAUX

39 LES STAGES

41 ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

42 LES BOURSES INTERNES



Quand ?

Les choix de cours se font quelques mois avant le début des cours: vous aurez des communications officielles de l'université vous indiquant que la période de choix de cours pour chaque trimestre. Dans l'encadré *Dates inscription* de la page d'accueil seront indiqués le jour et l'heure auxquels vous pourrez vous inscrire à des cours. Cliquez sur *Détails* pour accéder à plus d'information sur votre inscription ou pour changer le trimestre. Vous pourrez placer des cours dans votre panier en attendant l'ouverture de l'inscription pour votre programme.

Où voir les cours offerts ?

L'ensemble des cours de premier cycle sont disponibles sur le site web du département. Pour voir l'horaire des cours de sigle COM pour l'année, il faut télécharger les PDF mis en ligne sur le site du [Département](#). Ce ne sont pas tous les cours dans la structure du programme qui sont offerts chaque année. Pour voir les cours qui ne sont pas COM, il faut aller dans votre panier, voir [les détails ici](#).

Comment ?

Vous êtes responsable de faire votre choix de cours directement dans le Centre étudiant. Pour de plus amples informations sur la marche à suivre, nous vous invitons à visionner la vidéo du [Bureau du registraire](#).

Si vous éprouvez des difficultés techniques, vous pouvez communiquer avec le service de dépannage au 514-343-7212

L'inscription à un cours peut être rejetée si :

- Il ne reste plus de places dans ce cours, il est plein;
- Vous n'avez pas le préalable d'un cours ;
- Le cours auquel vous tentez de vous inscrire est en conflit d'horaire avec un autre cours ;
- Vous tentez de vous inscrire à un cours qui ne fait pas partie de votre programme, par exemple les cours de section P et M;
- Vous tentez de vous inscrire à un cours pour lequel une équivalence a déjà été reconnue ;
- Vous avez sélectionné un cours d'anglais, d'arabe ou d'espagnol sans avoir passé le test de classement



OBLIGATOIRE, À OPTION, AU CHOIX, HORS-PROGRAMME, NON-UTILISÉS



Qu'est-ce qu'un cours obligatoire ?

Les cours obligatoires sont des cours ... obligatoires :). Vous devez absolument suivre et compléter ces cours pour pouvoir diplômer.



Qu'est-ce qu'un cours à option ?

Les cours à option doivent être choisis parmi les blocs de cours identifiés dans la structure de programme et selon l'orientation que vous aurez choisie. Certains cours à option ne sont pas offerts tous les ans. Il est donc recommandé de suivre les cours qui vous intéressent lorsqu'ils sont offerts.



Qu'est-ce qu'un cours au choix ?

Les cours au choix (Bloc Z) sont des cours que vous choisissiez dans l'ensemble des cours offerts à l'Université de Montréal, au premier cycle, peu importe la discipline. Un cours au choix doit être choisi dans la liste des cours au choix accessible en effectuant une recherche sous l'attribut de cours « au choix » via le Centre étudiant. Vous avez droit à 2 cours au choix maximum au baccalauréat et à la majeure et 1 cours au choix maximum à la mineure.



Qu'est-ce qu'un cours hors-programme ?

Pour faire simple: **il ne faut jamais choisir un** cours hors-programme. Le système va comprendre que vous souhaitez faire un cours en dehors de votre formation actuelle (par exemple pour votre culture générale ou personnelle), vous suivrez donc un cours en surplus (et payerez des droits de scolarité en surplus) pour un cours qui ne sera pas reconnu dans votre programme.



Qu'est-ce qu'un cours non-utilisé ?

Oh, oh: il faut agir ! Généralement, un cours se retrouve sous cette rubrique lorsque vous vous êtes inscrit.e au cours d'un bloc où vous aviez déjà atteint le maximum de crédits autorisés ou parce que la bonne désignation d'exigence (option, au choix) n'a pas été choisie. Vous êtes en mesure de rectifier la situation directement dans le Centre étudiant en annulant le choix de cours et en vous inscrivant avec la bonne désignation ou en choisissant un autre cours. Si vous avez des problèmes, contactez-nous sur J'ai COMM une question dès que vous pouvez.

Si vous êtes inscrit.e au baccalauréat, vous pouvez suivre jusqu'à quatre cours de langue.

Les cours de langue peuvent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'Université de Montréal : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le [site du Centre de langues](#).

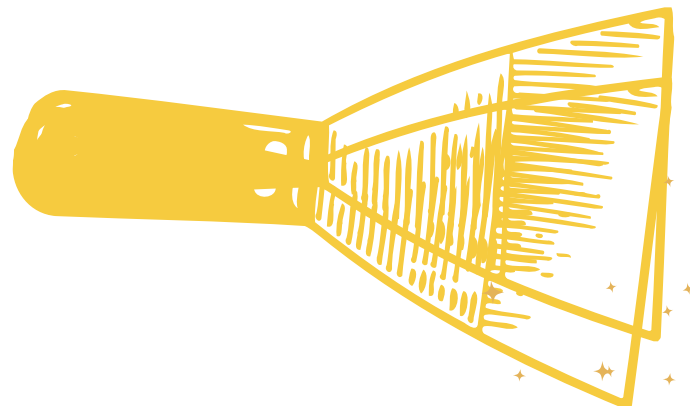
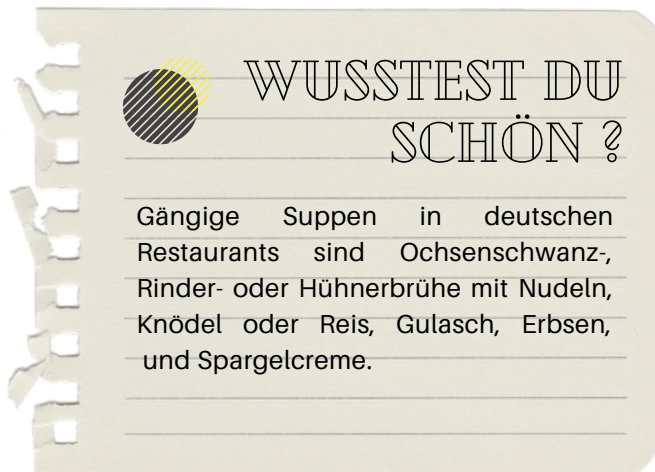
Pour l'arabe, l'anglais et l'espagnol, vous devez passer un test de classement

Vous voulez vous inscrire à des cours d'anglais, d'arabe ou d'espagnol ? Dans ces cas, vous devez passer un test de classement avec le [Centre de langues](#). Une fois le test complété, vous devrez remplir un formulaire d'inscription à partir de votre Centre étudiant en ajoutant en pièce jointe (pdf) l'autorisation du Centre de langues.

Ce test nous permet de mieux vous situer par rapport aux exigences des cours et de vous inscrire dans un niveau à la hauteur de vos apprentissages. Si votre niveau est jugé trop avancé pour l'une de ces langues, plongez dans l'aventure d'une langue que vous ne maîtrisez pas ! Avez-vous pensé au grec moderne, au coréen, à l'innu ?

Des exceptions ?

Non :) Nous ne faisons pas d'exception suite au test de classement.



COURS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Les cours prévus dans nos programmes doivent être suivis à l'Université de Montréal. Cependant, si des circonstances **exceptionnelles** le justifient, vous pouvez être autorisé.e à suivre des cours hors établissement, dans une autre université du Québec, en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec.

Avant de faire une demande, il faut considérer ce qui suit :

- Les conflits d'horaire occasionnés par le travail, l'éloignement géographique ou les obligations personnelles ne constituent pas un motif valable pour demander de suivre un cours hors établissement.
- La principale raison pour envisager une demande de cours hors établissement est si vous êtes en fin de parcours et qu'il vous manque **un seul cours** pour terminer votre programme, mais que celui-ci n'est pas offert au dernier trimestre prévu pour terminer le programme. Il s'agirait alors d'une solution pour ne pas vous pénaliser.
- Une équivalence au cours doit avoir été préalablement confirmée par le responsable du programme afin de s'assurer que le cours suivi pourra être reconnu. En l'absence de concordance avec un cours de la structure de programme, il est impossible d'autoriser la demande.
- Notez qu'il n'est pas permis de faire une demande hors établissement pour un cours au choix. La liste des cours au choix disponibles à l'UdeM est suffisamment diversifiée afin de vous permettre d'y trouver un champ d'intérêt.

Une fois que la confirmation d'équivalence a été obtenue, la demande d'inscription à un cours hors établissement doit être faite par l'intermédiaire du BCI à l'adresse <https://www.bci-qc.ca/aehe/aehe-offres/aehe/>



SAVIEZ-VOUS ?

Le Pavillon Marie-Victorin a été construit en 1958 par les Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marié pour y loger le couvent et pensionnat du Collège Jésus-Marie. L'Université de Montréal a acquis l'immeuble en 1967 lors de la phase d'expansion du campus qui a lieu à partir des années 1960.

ABANDONNER OU MODIFIER UN COURS

30

Est-ce possible de modifier un choix de cours?

Oui, tout à fait. Vous pouvez enlever le cours que vous ne souhaitez plus et inscrire le cours souhaité par vous-même sur le Centre étudiant. Voir [la démarche ici](#).

- Dates limites pour modifier un choix de cours: 20 septembre 2023 pour l'automne et le 23 janvier 2024 pour l'hiver.
- *Attention : pour les cours de langue ou les cours intensifs, les dates limite sont différentes et arrivent plus tôt dans le trimestre.*

Est-ce possible d'abandonner un cours ?

Oui, encore une fois, vous pouvez abandonner un cours directement dans le Centre étudiant. Voir [la démarche ici](#).

Selon les dates, les conséquences seront différentes.

- Si vous faites la demande avant les dates limites de modification au choix de cours (20 septembre 2023 pour l'automne et 23 janvier 2024 pour l'hiver), alors ce sera considéré comme une annulation et non pas un abandon. Il n'y a pas de frais et le cours n'apparaît pas au relevé de notes.
- Si vous faites la demande entre la date d'annulation sans frais et la date butoir d'abandon avec frais (17 novembre 2023 pour l'automne et le 15 mars 2024 pour l'hiver), vous pourrez abandonner le cours mais vous aurez l'obligation de payer les droits de scolarité et autres frais exigibles. Aussi, la mention ABA pour *Abandon* sera affichée dans le relevé de notes officiel.
- Notez qu'un abandon de cours après la date limite a pour conséquence un échec (F*) au bulletin.

DATES À RETENIR

- 20 septembre 2023
- 23 janvier 2024

Dates limite de modification aux choix de cours et annulation sans frais

DATES À RETENIR

- 17 novembre 2023
- 15 mars 2024

Dates limite pour abandon avec frais

ATTENTION !



Il est important de considérer le fait que l'annulation ou l'abandon d'un cours obligatoire risque de provoquer un retard dans le cheminement, puisque ces cours peuvent être préalables à certains cours de l'année suivante.

CHOIX DE COURS

FOIRE AUX QUESTIONS

A, B, M, P : comment m'y retrouver ?

Le sigle COM signifie « Communication ». Le sigles terminant par A et B signifient les sections des cours (section A ou section B, le cas échéant) et **ces cours sont réservés pour vous**. Les cours M sont réservés aux étudiant.e.s de la mineure en arts et sciences. Les cours P sont réservés aux étudiant.e.s du bi-disciplinaire communication et politique (il y a parfois quelques places pour vous). Ne pas choisir les sections M ou P ou G, car votre demande d'inscription sera rejetée. Par exemple, pour le cours Introduction aux études médiatiques:

- COM1600A
- ✓ COM1600B
- ✓ COM1600P
- ⚠ COM1600M
- ✗ COM1600G
- ✗

Le cours que je souhaite suivre est plein, y a-t-il une liste d'attente ?

Non. Par contre, vous pouvez retourner dans le Centre étudiant régulièrement pour voir si une place se libère. Premier.ère.s arrivé.e.s, premier.ère.s servi.e.s !

Est-il possible de suivre un cours et son préalable en même temps?

Non. Le cours préalable doit être suivi dans un trimestre précédent, et ce, afin de s'assurer que les acquis préalables soient faits. Des exceptions ? Si vous êtes inscrit.e dans la mineure, il est parfois possible de faire des exceptions, écrivez-nous à J'ai COMM une question dans ce cas.

Le cours que je souhaitais prendre ne semble pas offert cette année :(!

Oh non ! Les cours ne sont pas tous offerts à chaque année, selon la disponibilité des professeur.e.s et chargé.e.es de cours. Il est préférable de suivre le cours dès qu'il est offert, surtout si vous devez remplir des minimums dans certains blocs.

Est-ce qu'il y a des cours d'été?

Au Département de communication, nous n'offrons généralement pas de cours l'été, ne comptez donc pas sur une session d'été pour compléter vos cours COM. Par contre, rien ne vous empêche de suivre des cours au choix ou de langues.

CHOIX DE COURS

FOIRE AUX QUESTIONS

Le cours pour lequel je souhaite m'inscrire semble ouvert mais indique «places réservées». Que faire ?

Si c'est un cours COM:

Cela signifie qu'il ne reste plus de places pour les étudiant.es de votre programme. Pour tous les cours, un certain nombre de places sont réservées aux étudiants au baccalauréat, d'autres places sont réservées pour les étudiant.es à la majeure, etc. Dans le cas où le système dit « places réservées », c'est qu'une place est libre dans le cours, mais elle est réservée pour des étudiant.es d'un programme autre que le vôtre. Peut-on vous la donner? Non, nous ne pouvons pas l'enlever à ces étudiant.es car nous devons nous assurer qu'il y ait des places pour eux et elles aussi. Évidemment, si ces places demeurent libres, nous les rendrons disponibles à tout le monde avant le début des cours. Vous avez deux solutions : il faut donc suivre le cours à un trimestre ultérieur ou tenter votre chance à nouveau en retournant sur le Centre étudiant pour voir si une place se libère pour vous. Merci de ne pas remplir le formulaire Ins_Inscription, il sera refusé.

Des exceptions ? Oui :) ! Si vous faites vos choix de cours pour votre **dernier trimestre avant de diplômé** et que votre choix de cours est essentiel aux exigences de réussite dans un bloc, alors nous tenterons de vous aider à obtenir une place en priorité. Ou encore, si vous **êtes en première année** et que vous n'arrivez pas à trouver de la place dans vos cours obligatoires, on peut vous aider dans ce cas. Il faut dans ce cas remplir le formulaire INS_Inscription et mentionner que c'est votre dernier trimestre.

Si c'est un cours qui n'a pas le sigle COM: par exemple PSY, HIS, etc.

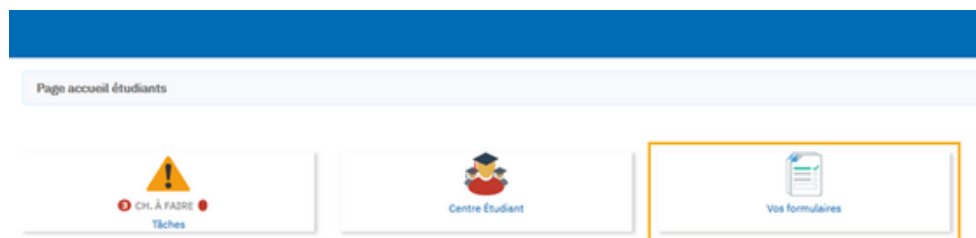
Cela signifie qu'il ne reste plus de places pour les étudiant.es en communication. Les autres départements nous offrent quelques places seulement dans leurs cours. Dans ce cas, réessayer à nouveau un prochain trimestre.

Je souhaite m'inscrire à un cours au choix qui se trouve *aussi* dans le bloc D ou le bloc E. Le système pense donc que je veux m'inscrire à un cours à option, alors que je veux que ce soit considéré comme un cours au choix. Que faire ?

Écrivez-nous à J'ai COMM une question et nous pourrons manuellement déplacer le cours dans votre bloc « au choix ». C'est un p'tit bug :)

Il est possible que nous vous demandions de remplir un formulaire dans Synchro. Voici ce à quoi servent les formulaires.

Où se trouvent les formulaires? Lors de votre connexion à Synchro, vous verrez le Centre étudiant. La section Vos formulaires se trouve à droite.



À quoi servent les formulaires? Les formulaires servent à faire le suivi de certaines de vos demandes importantes. Les formulaires doivent le plus souvent être approuvés par les responsables de programme ou les autres instances de l'Université. Certains formulaires sont disponibles pour une seule faculté, d'autres spécifiquement pour des études au premier cycle ou aux cycles supérieurs. Voici les plus fréquents:

- ✓ • CHE_Changement_Spécialisation. Pour changer votre **orientation** au baccalauréat
- ✓ • CHE_Abandon_programme. Pour **abandonner** un programme
- ✓ • CHE_Reprise_cours_réussi. Pour **reprendre** un cours que vous avez réussi mais que vous souhaitez reprendre pour avoir une autre note
- ⚠ • CHE_Transfert. Pour faire une demande de **transfert** de cours, voir pages 19-20
- ⚠ • CHE_Équivalence_exemption. Pour faire une demande **d'équivalence**, voir pages 19-20
- ✓ • CHE_Absence_Évaluation. Si vous vous **absentez** d'un examen final, voir p. 36
- ✗ • CHE_Délai_remise_travail. **Ne pas utiliser**, votre demande sera refusée (formulaire utilisé dans d'autres départements, pas par le Département de communication; communiquez avec votre enseignant.e)
- ✓ • CHE_Absence_Cours. **Ne pas utiliser**, aviser votre enseignant.e par courriel
- ✓ • CHE_Interruption_Temporaire. Pour **interrompre** vos études durant un trimestre
- ✓ • DIP_Baccalauréat_par_cumul. Si vous êtes à la **mineure** ou la majeure, afin de diplômer
- ⚠ • GEN_Prénom_Choisi. Pour désigner un **prénom choisi**
- INS_Inscription. À utiliser pour les inscriptions uniquement **si l'on vous le demande**. Les inscriptions, modifications et annulations de cours se font dans le Centre étudiant et non pas par les formulaires
- ⚠ • INS_Modification_Choix_Cours. À utiliser uniquement **si l'on vous le demande**
- INS_Annul_Abandon_cours. À utiliser uniquement **si l'on vous le demande**

EXAMENS ET TRAVAUX PRATIQUES

Ce sont les professeur.e.s et les chargé.e.s de cours qui sont responsables de choisir les modes d'évaluation appropriés pour chaque cours. Au fil de votre parcours, vous pouvez vous attendre à passer des examens et à effectuer des travaux pratiques individuels ou en groupe en tous genres (présentations orales, travaux écrits, travaux de création, études de cas, analyses, etc).

Les examens

Il y a deux périodes d'examen à l'Université de Montréal : les examens partiels (parfois appelés intra ou mi-session), qui ont lieu au milieu du trimestre et les examens finaux, qui ont lieu durant la période d'examen la fin du trimestre.

Les travaux pratiques

Ce sont les enseignant.e.s qui choisissent les dates butoir, il faut vous référer à vos plans de cours. Le **français écrit peut être pénalisé** dans vos travaux de même que les **retards**. Il n'y a pas de politique unique au Département de communication, chaque professeur.e décide des pénalités liées au retard et au français (10%, 20%, etc.). Cette information est dans le plan de cours.

Bibliographie

Sauf avis contraire de votre enseignant.e, vos bibliographies devraient suivre le modèle APA.

Plagiat

Toute infraction aux règlements universitaires concernant le plagiat fera l'objet des sanctions appropriées ; par ailleurs, vous êtes tenu.e de vous informer des règlements relatifs au plagiat en vigueur à l'Université de Montréal. Vous devez savoir citer correctement vos sources et savoir ce qu'est une «paraphrase». L'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle comme CHATGPT est également proscrit pour la production de travaux et d'examens qui vous incombe.



LIENS UTILES

- Comment citer ses sources, par les Bibliothèques UdeM
- Comprendre et éviter le plagiat : L'intégrité intellectuelle à l'UdeM

Dans tous les cours, les travaux et examens sont évalués en suivant le système de notation en vigueur à la Faculté des arts et sciences. Ce système est un système de notation par lettres, où chaque lettre correspond à un nombre de points sur un maximum de 4,3 (lequel est utilisé dans le calcul de votre moyenne).

- **Note de passage.** La note de passage à un cours au premier cycle est D. Si vous n'avez pas accumulé le total de points nécessaires pour obtenir cette note minimale, vous verrez apparaître sur votre relevé la note E ou F, selon le cas, ce qui constitue un échec.
- **Moyenne de passage au programme.** Vous devez conserver une moyenne cumulative d'au moins 1,950, soit un peu moins que C, pour poursuivre votre programme en communication. Si votre moyenne baisse sous ce seuil minimum, vous serez en probation, voire même exclue.e du programme. [Voir ici](#).

| Université de Montréal | | |
|------------------------|--------|-------------|
| Notes | Points | Qualitatifs |
| A+ | 4,3 | excellent |
| A | 4,0 | |
| A- | 3,7 | |
| B+ | 3,3 | très bon |
| B | 3,0 | |
| B- | 2,7 | |
| C+ | 2,3 | bon |
| C | 2,0 | |
| C- | 1,7 | |
| D+ | 1,3 | passable |
| D | 1,0 | |
| E | 0,5 | faible |
| F | 0,0 | nul |
| F* | 0,0 | |
| (S) | - | succès |
| (E) | - | échec |



ATTENTION !

Les notes finales seront souvent visibles sur Studium. Notez toutefois qu'il ne s'agit pas d'un document officiel et que l'échelle de conversion des notes ne correspond pas nécessairement à celle en vigueur à la Faculté. La note officielle est celle apparaissant dans votre « Centre étudiant »

J'AI ÉCHOUÉ UN COURS, QUE FAIRE ?

36

Première étape

Pas de panique, ça peut arriver. Mais il faut agir vite: vous avez un an pour reprendre le cours échoué, sinon vous serez exclu de votre programme. Le SAFIRE vous enverra un courriel qui vous donne la marche à suivre afin de remplacer votre échec.

Deux options s'offrent à vous:

A) Vous pouvez reprendre et réussir un cours du même bloc et l'échec sera substitué par le cours réussi et ne comptera plus dans le calcul de votre moyenne.

B) Vous pouvez reprendre et réussir le même cours et l'échec sera substitué par le cours réussi et ne comptera plus dans le calcul de votre moyenne.

Il faut remplir le formulaire INS_Inscription et dire oui dans la case « substitution » et indiquer le cours à remplacer lors de votre inscription. N'attendez pas d'avoir terminé le cours, il sera trop tard. Le cours échoué doit être repris ou substitué dans l'année suivant l'échec. Si vous échouez le cours ou son substitut, vous serez automatiquement exclu.e en raison d'un double échec.



À RETENIR

Avant le début du trimestre suivant, écrivez-nous à J'ai comm une question pour que nous puissions confirmer la reprise de votre cours



ATTENTION !

Un cours au choix ne peut pas être substitué, il doit être remplacé. Le cours au choix échoué sera placé hors programme. L'échec restera inscrit au relevé de notes, mais ne contribuera pas au calcul de votre moyenne.

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES EXAMENS ET TRAVAUX

Je suis malade ! C'est le jour de l'examen ! Que faire ?

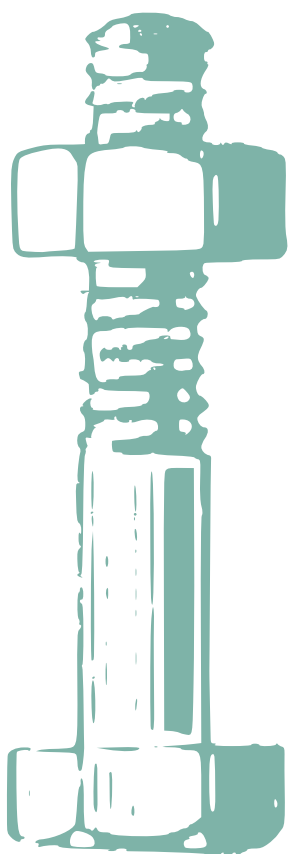
- Pour les examens **intra**, contactez votre enseignant.e par courriel, en utilisant votre courriel @umontreal, pour expliquer la situation. C'est l'enseignant.e qui prendra la décision finale.
- Pour les examens **finaux**, allez dans le Centre étudiant. Cliquez sur Formulaire CHE_Absence_Évaluation, Demande d'absence à une évaluation (1CYC) et remplissez le formulaire. La demande doit être justifiée par une documentation (billet médical ou avis de décès par exemple) et sera ensuite évaluée par l'équipe du premier cycle. Une décision sera rendue à savoir si vous êtes autorisé.e à un examen différé, qui est une reprise de l'examen à une date ultérieure. Attention: vous avez 7 jours pour soumettre le formulaire, sans quoi ce sera refusé !

J'aimerais demander une prolongation pour un travail pour une raison sérieuse et je vois un formulaire à cet effet dans le Centre étudiant, puis-je faire ma demande là?

Non, toute demande via ce formulaire sera refusée. Pour les demandes de prolongation des dates de remise des travaux, nous vous demandons de contacter l'enseignant.e de votre cours afin d'expliquer la situation et de lui demander un délai de remise pour le travail en question. Ce formulaire est utilisé dans d'autres départements et Facultés, mais il ne s'applique pas à nous.

Je compte faire un séjour hors du Québec durant la période d'examens, j'ai même acheté mes billets d'avion ! Est-ce que je peux demander un examen différé?

Non. Votre demande sera refusée. Seule des raisons familiales ou médicales sérieuses (avec documentation) justifient l'absence à un examen.



EXAMENS ET TRAVAUX: FOIRE AUX QUESTIONS

J'aimerais enregistrer mon cours, est-ce que j'ai le droit ?

Non. Dans le cadre d'un cours donné en classe, les règles générales du droit à l'image et du droit à la vie privée s'appliquent à la prestation de l'enseignement. Les enseignant.es ont le droit de refuser toute captation de leur image ou de leur voix. Un.e enseignant.e peut toutefois consentir par écrit à des demandes individuelles d'enregistrer son cours si elles sont recommandées par le Bureau des étudiant.e.s en situation d'handicap. Le consentement se limite à l'utilisation de l'enregistrement à des fins d'usage personnel de l'étudiant.e, aux fins de ses études à l'Université de Montréal. Si vous désirez enregistrer un cours, vous devez obtenir au préalable l'autorisation écrite de chacun de vos enseignant.es.

Est-ce qu'un enseignant a le droit de faire lire du contenu en anglais et l'utiliser sous forme d'évaluation ?

Oui. Plusieurs recherches académiques importantes en communication n'ont pas été traduites vers le français. Bien que nous tentons le plus possible de vous donner des ressources en français, ce n'est pas toujours possible.

Je viens de recevoir une note et je pense qu'une erreur a été commise durant l'évaluation. Est-il possible de demander une révision de notes?

Oui. Dans un premier temps, il faut contacter votre enseignant.e et lui expliquer la situation. Il ou elle vérifiera, et au besoin, pourra vous expliquer les critères de correction appliqués à votre travail ou examen. Si vous êtes insatisfait.e de l'issue de cette démarche, il est possible de faire une demande officielle de révision. Voir les [détails et le formulaire ici](#).

J'ai reçu un courriel de la Faculté m'octroyant une « Mention d'excellence », de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une mention octroyée indiquant que vous étiez inscrit.e sur le Palmarès du Doyen de la Faculté des arts et des sciences à titre d'étudiant.e exceptionnel.le pour le trimestre qui vient de se terminer. Cette reconnaissance souligne la qualité de votre dossier académique; elle n'est toutefois pas accompagnée d'une bourse. Gardez ce courriel précieusement (PS: Bravo !)

La note dans Studium et celle dans mon Centre étudiant diffèrent, que faire ?

Oh, oh, contactez votre enseignant.e le plus vite possible. C'est la note du Centre étudiant qui est la note officielle et non pas celle dans Studium.

Où puis-je consulter mes notes et ma moyenne cumulative ?

Dans le Centre étudiant, cliquez sur *Consultation de vos notes* ou *Résultats exigés*.

NOS STAGES



Dans nos programmes, les stages sont une opportunité fantastique d'avoir une expérience concrète dans un contexte professionnel avant de rejoindre le marché du travail. Et vous serez soutenu.e par un coordonnateur de stage dynamique pour concrétiser votre démarche: Alexandre Le Gal !

Grâce aux stages, vous pourrez aller sur le terrain afin de valider et consolider vos connaissances acquises dans l'un ou l'autre des programmes de communication au sein d'une organisation publique ou d'une entreprise privée.

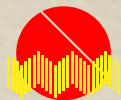
Les stages vous permettront de :

- Développer vos habilités et vos compétences empiriques en communication;
- Préciser vos aspirations professionnelles pour faciliter vos orientations futures;
- Acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de la communication.

Conditions:

Il faut avoir complété au moins 27 crédits dans son programme d'études de 1er cycle (baccalauréat ou majeure en communication ou baccalauréat en communication et politique), avec une moyenne cumulative minimale de 3,3 (B+) et démontrer un très bon niveau de français écrit dans la rédaction du projet de stage.

LIENS UTILES



- Tout sur les stages, ici <https://rddcom.org>

NOS STAGES: FOIRE AUX QUESTIONS

À quel moment cherche-t-on un stage?

Durant le semestre précédent le semestre de stage désiré. Exemple : On cherche à l'automne pour effectuer un stage à l'hiver suivant.

Les stages sont de quelle durée ? Combien ça coûte ?

140 heures (3 crédits) ou 240 heures (6 crédits). Puisque vos stages sont reconnus dans votre cheminement (pour 3 ou 6 crédits) vous devez aussi payer des droits de scolarité.

Où cherche-t-on un stage?

Sur le Réseau du Département de communication (RDDCOM.org), un site d'emplois et de stages en communication où, chaque semestre, plus d'une centaine de stages y sont affichés. Vous pouvez également effectuer vos démarches personnelles auprès d'organisations de votre choix. Certains critères doivent toutefois être respectés, notamment avoir la présence d'un superviseur de stage expérimenté au sein de l'organisation d'accueil, un mandat en communication proposé et un nombre d'heures approprié (140 ou 240 heures).

Si je trouve une organisation prête à m'accueillir, que dois-je faire? Est-ce que le stage sera automatiquement approuvé ?

D'abord, il faut informer le coordonnateur de stage. Ce dernier regardera votre dossier académique. Si l'évaluation est positive, il vous posera quelques questions concernant le stage proposé et ensuite vous demandera de rédiger un projet de stage, dans lequel vous décrierez l'organisation d'accueil, le mandat proposé, le profil du superviseur de stage ainsi que les conditions proposées. Ce projet de stage sera évalué selon différents critères, notamment la qualité de la langue écrite.

À quel moment dois-je soumettre mon projet de stage ?

Au minimum 2 semaines avant le début du stage.

J'ai l'impression de ne pas avoir suffisamment de connaissances ou de compétences pour faire un stage en communication. Est-ce normal?

Oui, tout à fait. Plusieurs étudiant.es ne se sentent pas en confiance avant d'effectuer un stage. Rassurez-vous : les employeurs savent qu'il s'agit souvent d'une première expérience professionnelle en communication. Ils sont là pour vous guider, vous former et répondre à vos questions lors du stage. De plus, le coordonnateur de stage sera disponible pour vous aider en cas de besoin.

Je ne sais pas vers quel milieu m'orienter pour un stage et j'ai plusieurs questions en tête. Que faire?

Vous pouvez assister aux rencontres d'information qui ont lieu à l'automne et à l'hiver, ou contacter notre coordonnateur de stage, Alexandre Le Gal alexandre.le.gal@umontreal.ca, qui vous conseillera dans vos démarches de recherche de stage.



PARTIR À L'ÉTRANGER! PROGRAMMES D'ÉCHANGES

41

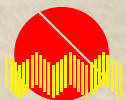
Corée, Suisse, Japon, France, Brésil, Espagne, Royaume-Uni, Australie, Belgique... Impossible de les énumérer toutes : ce ne sont que quelques-unes des destinations choisies par des étudiant.es du Département de communication au cours des dernières années. Avec plus de deux cents partenaires institutionnels, le monde est à portée de main!

Tout en demeurant inscrit.e à l'UdeM et en y acquittant vos droits de scolarité, vous pourrez étudier à l'université de votre choix durant 1 ou 2 trimestres et profiter de toutes les richesses que peut offrir l'immersion dans une culture et un pays étranger. De plus, des bourses pour financer les séjours sont accessibles. Un projet d'échange demande un peu d'organisation, et chaque étudiant.e en échange crée son propre parcours personnalisé. Mais il y a de nombreuses ressources pour vous épauler. Restez à l'affût des séances d'information!

- Vous devez :
 - être admis.e et inscrit.e dans un programme de baccalauréat ou de majeure;
 - avoir complété et réussi 24 crédits dans votre programme au moment du départ en programme d'échanges;
 - avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7/4,3 dans le programme lors du dépôt du dossier de candidature.

Suivez le lien ci-dessous pour obtenir plus de renseignements, visitez le Bureau des séjours d'études hors-Québec

<http://www.maisoninternationale.umontreal.ca/>



LIENS UTILES

- Comment choisir ses cours avec les [équivalences ici](#)

BOURSES INTERNES ET AIDE FINANCIÈRE

Bourses

En plus des nombreuses bourses offertes par l'Université de Montréal, le Département de communication octroie quelques bourses venant de diplômé.es et de donateurs et donatrices, dont plusieurs sont offertes par le biais de concours aux étudiant.es de premier cycle.

Les dates des concours ainsi que les montants des bourses et les critères de soumission de candidatures sont disponibles ici:

<https://com.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/>

Cliquez ensuite sur l'onglet « 1er cycle » à gauche.

Aide financière

Consultez le site web des Services à la vie étudiante:

<https://vieetudiante.umontreal.ca/aide-financiere-emploi>



SAVIEZ-VOUS ?

L'Université de Montréal a été établie en 1878. Sa devise ? *Fide splendet et scientia*





VERS LA FIN

- 44 LA DIPLÔMATION**
- 46 UNE MAÎTRISE?**
- 47 GARDONS CONTACT!**

Quand vous avez réussi les exigences de votre programme, et si votre dossier est conforme, nous vous ajouterons à la liste des finissant.es et nous entamerons ainsi le processus de diplomation.

Voir tous les détails sur la diplomation ici:

<https://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/diplomes>

Ce que vous devez faire:

- Mettre à jour vos coordonnées pour recevoir le diplôme à la bonne adresse si vous n'assistez pas à la Collation des grades
- Vérifier qu'il n'y a pas un solde dû à votre compte. Si vous avez un solde, le diplôme ne sera pas émis et vous ne serez pas invité.e à la collation des grades !

Je termine mon programme bientôt, est-ce que je dois informer une personne au Département ?

Non. Nous faisons l'analyse de vos dossiers lorsque vous approchez de la diplomation.

Est-ce qu'il y a des frais pour diplômer ?

Oui, les frais de diplomation de 62,85 \$, mais ils sont facturés uniquement aux étudiant.es qui obtiendront un baccalauréat. Ces frais sont exigés pour la validation des exigences liées au grade, le processus d'octroi du grade et l'émission du diplôme. Ces frais sont ajoutés un trimestre avant la fin de votre programme.

Je viens de terminer mon dernier cours, quand aurais-je mon diplôme?

Ça peut prendre de 7 à 8 mois afin d'obtenir votre diplôme papier, qui sera envoyé par la poste. Il est possible de commander une attestation d'obtention de diplôme dès que la date d'obtention du diplôme est saisie au dossier et est visible sur le relevé de notes non officiel. Voir le site web du Bureau du Registraire ci-haut.

Comment puis-je obtenir mon permis de travail post-études?

Comme pour toutes les questions liées à votre séjour au Québec en tant qu'étudiant.e international.e, veuillez vous référer au BEI ici :

http://www.bei.umontreal.ca/bei/travail_postdiplome.htm



La Collation des grades, c'est plus que des jolies photos, c'est un rituel important dans la vie académique !

Comme étudiant.e finissant.e, vous recevrez une invitation pour assister à la Cérémonie de collation des grades. Cette invitation vous parviendra par courriel à la fin de vos études.

Voir le site de la FAS à la section [collation des grades](#)

À quel moment pourrais-je prendre mes photos de finissants ?

Contactez votre représentant.e de l'AECUM, c'est l'association qui s'occupe des photographies.

ATTENTION !



La Collation des grades a normalement lieu en août. Les finissant.e.s de l'hiver seulement sont invité.e.s à la collation des grades. Si vous terminez votre baccalauréat avec un cours d'été, un stage, un échange ayant lieu au trimestre d'été, vous serez convoqués à la collation des grades de l'été suivant. Vous obtiendrez votre diplôme par la poste dans les 7 à 8 mois malgré tout.

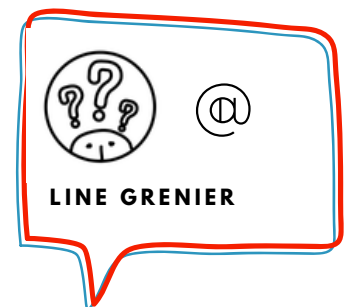
UNE MAÎTRISE ?

L'aventure des cycles supérieurs vous intéresse? Vous souhaitez approfondir une question ou un sujet qui vous anime ? La maîtrise est pour vous ! N'hésitez pas à consulter les différents programmes que nous offrons:

<https://com.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/>

Si la maîtrise en communication vous intéresse, nous organiserons des journées d'immersion dans la vie des étudiant.es à la maîtrise dans le cadre de « COMM à la maîtrise ». Vous pourrez assister à un séminaire et poser vos questions. Nous en ferons l'annonce au cours de l'année.

Et n'hésitez pas à communiquer avec la professeure Line Grenier, responsable de la maîtrise, si vous avez des questions !



GARDONS CONTACT :)

Ca y est ? Vous avez terminé? Un grand merci de nous avoir fait confiance pour votre projet d'études universitaires, c'était un plaisir de vous compter parmi nous !

Nous vous souhaitons la meilleure des chances dans vos projets personnels et professionnels. N'hésitez surtout pas à nous donner de vos nouvelles dans les prochaines années, ça fait (vraiment) toujours plaisir à vos enseignant.es de savoir ce que vous faites et ce que vous devenez.

L'UdeM est maintenant votre alma mater !

N'oubliez pas aussi de joindre le Réseau des diplômé.es et des donateurs.trices de l'Université de Montréal. Le Réseau est constitué de tou.te.s les diplômé.es de l'Université de Montréal auxquels se greffe une communauté de donateurs.

Réseau
des **DIPLÔMÉS**
et
des **DONATEURS**

**RÉSEAU DES DIPLÔMÉ.ES ET DES
DONATEURS ET DONATRICES**

[HTTPS://RESEAU.UMONTREAL.CA](https://reseau.umontreal.ca)

